Concilier laïcité et diversité culturelle : quels enjeux d'éducation et de société ?, Bernard BIER, au Mans, le 18 mars 2009

Racisme, discrimination, laïcité, diversité culturelle, quatre termes qui sont posés en exergue de cette journée, quatre notions qui ne sauraient se recouvrir, mais qui sont dans une certaine proximité et que cette rencontre devrait contribuer à clarifier.
La laïcité est une notion qui semblait dorénavant aller de soi, faire consensus jusqu'à la relance il y a peu de débats autour d'une « laïcité ouverte », d'un réaménagement de la loi de 1905... En amont de cette actualité, il semblerait intéressant d'aller voir de plus près le lien de la laïcité avec la République. Quid de l'apparition du mot ? De la chose ? Ne s'agit-il que d'une spécificité française ?
La diversité culturelle est une notion plus récente, portée par l'UNESCO et installée dorénavant dans le discours des politiques publiques. Elle ne va pas néanmoins sans faire problème.
De quoi parle-t-on ? Des différences sociales ? nationales ? ethniques ? religieuses ? de l'immigration ? Des seuls immigrés ou des seules populations « issues de l'immigration » ? (qui englobe-t-on d'ailleurs dans ce dernier terme ?)
Sachant qu'il y a des manières différentes d'un pays à l'autre d'aborder la question, que celle-ci fait débat dans le champ même des sciences sociales. Et que la société française a longtemps eu sur cette question des réticences voire des blocages forts : les identités ne relèvent-elles que de la sphère privée, ce qui est la thèse d'une certaine doxa républicaine ?
Et de quoi parle-t-on quand on parle d'identité ? d'une appartenance héritée ? des appartenances choisies ? Quid aussi de l'individu ? Comment le penser dans son rapport à la culture ?
Comment comprendre la montée apparente des revendications identitaires ? Réalité ou illusion ? Menace ou enrichissement ?
Comment font les politiques, les professionnels quand la question apparaît et questionne (dans) l'espace public ? Sur quels principes s'appuyer ? Faut-il repenser les principes ?
Comment faire entre le respect nécessaire de la loi et les règles qui gèrent la société toute entière ou tel ou tel espace, et la nécessité de ne pas créer de rupture du lien social avec des populations souvent dominées, et précarisées, souvent nouvellement arrivées ?
On voit bien que les enjeux sont multiples :
- politiques : ils renvoient au gouvernement des hommes et des choses (la Cité), aux valeurs qui y président ; mais aussi à l'existence de l'espace public et aux débats en son sein ;
- éducatifs : comment fait-on pour vivre dans ce contexte mouvant, au milieu des altérités multiples ? Comment s'y prépare-t-on ? ;
- professionnels : sur quelle éthique fonder notre intervention ? quelles démarches concrètes mettre en place dans l'exercice de notre activité au service du public (des publics) ?
Autant d'enjeux au coeur de cette journée.

Conclusion de Bernard Bier
Cette journée a permis de faire apparaître quelques constats, des axes de réflexion, des questions, et des pistes de travail. J'en dégagerai sept :

1) Travailler les modalités de nomination et de catégorisation

Les mots ont un sens, au-delà parfois des intentions conscientes des locuteurs, ils sont portés par un inconscient collectif, parfois un inconscient d'Etat, un inconscient colonial. Et ils ont aussi une fonction cognitive et une valeur performative : ils construisent notre manière de penser le monde, nous-mêmes et les autres. Que signifie ainsi la qualification « issu de l'immigration » attribuée à certaines populations ou certaines personnes, présentes depuis parfois plusieurs générations sur le territoire national, sinon une manière de leur signifier leur étrangéité. Comment s'étonner ensuite qu'ils fassent communauté, qu'ils se revendiquent parfois d'autres lieux, d'autres origines… ? Que signifie aussi certaines équivalences fréquemment entendus - et souvent portées par les médias, les politiques, ce qui est une lourde responsabilité - : arabe et musulman ? islam et islamisme ? Communauté et communautarisme ? Il nous faudrait interroger à ce propos ce mot de communauté parfois mobilisé par ceux-là même qui se revendiquent d'un républicanisme intransigeant, tout en parlant de « LA communauté juive »,

« LA communauté musulmane », fictions qui ensuite permettent tous les amalgames (entre ce qui se passe par exemple ici ou au Proche- Orient, ou même dans le discours généralisant du racisme), quand il ne conforte pas dans leur pouvoir tel ou tel groupe s'arrogeant le droit de parler au nom de LA communauté.
L'expression de diversité culturelle et son succès serait d'ailleurs aussi à questionner dans des ambiguïtés : dire la diversité culturelle n'est-ce pas aussi la faire naître, poser l'autre comme différent, voire radicalement différent. Comment penser l'autre comme l'autre et mon semblable ? Quel est le lien entre le discours de la diversité culturelle et le raidissement des politiques migratoires ? Et comme le notait Amartya Sen, dans Identité et violence, le discours sur le « dialogue des cultures » n'est pas très éloigné dans ses présupposés du discours sur « le choc des civilisations » cher à Huntington. Ceci pour nous appeler à la vigilance !

2) Analyser les faits et les processus

Nous sommes souvent confrontés, ou à des démarches essentialistes ou culturalistes, ou au déni ou au refus de la prise en compte de la dimension identitaire. Les identités sont en fait des réalités complexes, à analyser dans leur articulation avec d'autres phénomènes (économique, social, politique, historique…) et comme processus dynamique. Cela seul permet de penser la complexité des trajectoires, l'intrication du collectif et de l'individuel, et le caractère plastique et dynamique des phénomènes. Cela seul permet de sortir de l'assignation à origine de telle ou telle personne, de tel ou tel groupe.
A ce titre mieux vaudrait parler en terme d'identifications que d'identité - dans un monde complexe, tout un chacun (et non les seuls migrants) affirme des identités plurielles, déclinées en situation ; ce qui explique qu'en fonction du contexte, des interactions, on puisse mettre en avant une identité plutôt qu'une autre. - l'identité ne doit pas être pensée dans les seuls termes d'héritages (lesquels sont nécessairement pluriels), mais aussi en fonction de la situation présente et de la manière dont chacun se projette dans l'avenir.
Dans le prolongement de cette réflexion le discours sur « le jeune entre deux cultures » mérite d'être déconstruit. La culture du pays d'origine - de tout pays – est plurielle (cf. les paramètres géographiques, sociaux, économiques, politiques, religieux, générationnels…). Aucun pays n'est un, tous sont pris dans des tensions, des évolutions, et comme de surcroît le notait Abdelmalek Sayad, tout immigré est d'abord un émigrant, - en rupture (parfois douloureuse) avec la situation d'origine et pris dans un projet migratoire. D'autre part, la France où le jeune primo-migrant arrive n'est pas une ; et l'expérience qu'il fera sera éclatée : la France de l'école n'est pas celle celle des médias, ni celle des groupes de pairs ; et le milieu social, le lieu d'implantation, etc. joueront leur rôle. On pourrait aussi s'interroger sur les raisons du rejet (voire du racisme) persistant à l'égard de ceux qui sont nés en France, voire dont les parents sont nés en France. Faut-il l'interpréter, comme cela a souvent été dit durant cette journée, que, contrairement aux migrations d'hier (polonaise, italienne, espagnole…), il s'agit de minorités visibles ? Je pencherais pour une autre explication : d'abord, l'autre - quel qu'il soit (couleur, genre…) - n'est pas toujours visible : selon la situation, certaines différences seront perceptibles ou pas. Ensuite, on pourrait reprendre les analyses d'Hannah Arendt, qui liait la montée de l'antisémitisme dans la seconde moitié du 19ème siècle non à la visibilisation croissante des juifs, mais au contraire au fait que sortis de leur ghetto et de leur « étrangeté » ils s'assimilaient, et se diluaient dans l'espace public. De même Abdelmalek Sayad, faisait remarquer que c'est précisément parce que la génération des enfants d'immigrés, nés en France, partageant la culture ambiante, perdait de son étrangeté d'immigré, qu'un certain discours visait à les renvoyer à leur étrangéité : « enfants des immigrés, sortes d'hybrides, immigrés qui n'en sont pas, qui ne partagent pas totalement les propriétés qui définissent idéalement l'immigré intégral, l'immigré accompli, conforme à la représentation qu'on s'en fait…, sortes d'agents troubles, équivoques, [qui] brouillent les frontières de l'ordre national ».

Quoi qu'ils fassent, quels que soient leurs efforts, on leur en demande toujours plus : manière de les maintenir à distance, et ainsi de faire perdurer la dichotomie sécurisante « eux/nous », qui permet de maintenir des frontières et un cadre illusoires. Ils sont ainsi frappés d'« illégitimité » pour reprendre les termes de Sayad.

Aussi sera-t-il plus pertinent, et parce que cela permet de penser en terme de processus et de systémie, de parler d'ethnicisations plutôt que d'ethnicité.

3) Aborder l'Autre comme sujet

D'où l'importance de penser l'Autre comme sujet, individuel et collectif, capable et libre de dire comment il se définit, comment il s'inscrit dans une filiation et des affiliations. Et en pensant ces identifications comme en situation, provisoires, évolutives. Cette approche permet de sortir des enfermements essentialistes.
Il peut y avoir à cet égard des difficultés chez le migrant : en situation de fragilité, d'exil, la tentation peut être grande pour lui de se rattacher à une communauté imaginaire, réifiée. D'où ce contraste souvent observé de l'écart entre des migrants se raccrochant à un monde idéalisé, rigide et les évolutions fortes dans le pays d'origine.
Et la tentation pour certains jeunes « issus de l'immigration », confrontés aux difficultés multiples quand ce n'est pas au racisme, aux discriminations, de se réfugier dans une identité unique, mais tout aussi imaginaire. Le problème qui se pose à nous tous, éducateurs, travailleurs sociaux, c'est quand cette affiliation se traduit par un enfermement - intellectuel ou physique.
Mais le problème ne touche pas qu'une catégorie de population, et il serait plus à penser en terme social, économique, de discrimination et de relégation. .Un des axes de travail pour permettre cette entrée dans la complexité de certaines populations (particulièrement juvéniles) est alors de travailler à leur sortie de la victimisation, qui sera d'autant facilitée que le contexte en sera pas de stigmatisation.
Mais, maints travaux en témoignent, l'islam des jeunes n'est ni celui des parents, ni celui des imams, en aucun cas orthodoxe, mais il relève du bricolage, d'une invention permettant de répondre à un besoin de sens. Ces choix ne sont en aucun cas un problème contrairement à ce que l'on lit parfois. Pourquoi aller (ou revenir) vers l'Islam, seconde religion de France, grande religion universaliste, relèverait-il d'une pathologie sociale ou mériterait-il ces suspicions souvent relevées ?

4) Penser en termes de reconnaissance

Comment permettre à l'Autre de s'ouvrir, de s'intégrer (pour reprendre des termes en usage et qui mériteraient d'être interrogés) s'il n'est pas accueilli, reconnu dans son « droit de cité », s'il est invalidé, disqualifié ?
Les conditions d'un travail en commun passe par la reconnaissance de la légitimité de l'autre à être sur un territoire, à choisir la manière dont il veut s'inscrire dans la société, dans le respect des lois de la République et du « vivre ensemble ».
Ce qui implique un changement de culture des institutions et de certains de leurs professionnels. Le philosophe Avishai Margalit définit une « société décente », dans l'ouvrage éponyme, comme une société «où les institutions n'humilient pas » Voilà sur quoi fonder une éthique de l'intervention institutionnelle ! Et ce qui permet ensuite de penser en termes de droits partagés, et d'exigences réciproques, notre co-présence sur un territoire, et la co-construction de la Cité.

5) Interroger notre modèle politique

Nous avons une difficulté historique à accueillir la diversité culturelle. Un des fondements de cette difficulté réside dans un modèle politique fondé sur une société « une ». Rappelons que la République naissante s'est voulue incarner la volonté générale et que tout regroupement y fut perçu comme potentiellement destructeur
(cf. loi Le Chapelier de 1791, et suivantes), d'où le rapport difficile aux associations pendant plus d'un siècle. Ce qui explique en partie pourquoi d'autres pays européens, dont les fondements politiques sont autres, ont moins de difficultés avec la diversité culturelle.
Il est nécessaire aujourd'hui d'entrer dans un autre rapport au politique et d'accepter de penser la société démocratique comme plurielle et nécessairement divisée - condition de tout progrès. On pourrait penser à la belle expression de Paul Ricoeur « le consensus conflictuel » comme fondement d'autres modalités du « vivre ensemble ».

Notons cependant pour éviter tout malentendu que cette difficulté à accepter la diversité et le pluralisme est très partagée dans le monde - mais pour des raisons différentes. Malgré une histoire complexe et une difficulté à penser notre histoire coloniale, malgré des ambiguïtés persistantes, il y a des évolutions notables. Et l'on pourrait souhaiter que l'ensemble des pays dans le monde pose comme fondements la diversité culturelle et la laïcité, comme droit fondamental des individus et des groupes à exercer leur liberté de conscience et d'expression. On en est loin.

6) Réfléchir à la formation des acteurs

Ces changements de posture appellent des évolutions dans la formation des acteurs du travail social, de l'éducation, plus largement de tout service public, mais aussi dans l'éducation des jeunes.
Force est de constater que d'une part fleurissent aujourd'hui des formations technicisantes, d'autre part que le discours sur les discriminations occulte la réalité du racisme.
Face à cela il nous semble que doivent être mises en oeuvre :
- des formations qui travaillent le rapport à l'autre et sa difficulté, le racisme comme une potentialité en chacun de nous - y compris chez ceux qui en sont victimes -, au rebours d'un discours moralisateur inefficace ou d'une approche qui situe la question dans l'extériorité, alors que ces questions nous travaillent tous au coeur de l'intime.
- des formations qui travaillent sur les valeurs et l'éthique.

7) Construire les professionnalités

Ceci nécessite un travail en formation initiale, mais aussi un accompagnement des professionnels, soumis à une difficulté croissante d'exercice de leur métier, dans des contextes évolutifs où les référentiels anciens n'ont plus toute leur pertinence, et où ils se retrouvent souvent dans une grande solitude.
Il s'agit de leur permettre de décoder les commandes y compris de manière critique, de travailler entre la référence à des principes qu'il importe de rappeler (les valeurs de la laïcité en sont un exemple) et la nécessité de mette en oeuvre des « accommodements raisonnables » comme le disent les québécois, de travailler dans la tension entre valeurs et pragmatisme.
Un des enjeux - qui est aussi un moyen - en est de ne plus travailler SUR ou POUR des publics, mais de travailler AVEC eux.
De travailler en reconnaissant leurs compétences de sujet, leur expertise d'usage dans une véritable logique d'inter-locution, et dans le cadre d'un « universalisme démocratique non normatif » (P. Rosanvallon). Il serait d'ailleurs plus juste de dire non normalisateur.
Ceci appelle une éthique professionnelle qui est aussi une éthique politique, civique.